JUDICE

(export du DFSM au 23/11/2026 à 21:12)

[1] JUDICE Astronomie - Astrologie

nom masc.
Etymologie FEW V, 59a judicium

Définition

Acte fondamental de l'activité astrologique, par lequel l'astrologue prononce une sentence interprétative en vertu de l'influence des corps célestes.

Notes

- syn JUGEMENT

Citations

- Philomades fut environ ce temps, car il est escript qu'il fist la nativité de Jacob, fils Ysaac, dont il fist estrange judice.
  Simon de Phares, *Recueil des plus célèbres astrologues, 1494-1498, § III, 17.*